



COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA
CROIX-ROUGE

RAPPORT PROVISOIRE
pour la période
du 1er janvier au 30 juin 1957

GENEVE
1957

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

7, avenue de la Paix, GENEVE, Suisse.

Edité à GENEVE (Suisse) et à la NOUVELLE-DELHI (Inde)

en français, allemand, anglais et espagnol.

RAPPORT PROVISOIRE
pour la période
du 1er janvier au 30 juin 1957

GENEVE
1957

Lettre du Président.

Le Comité international de la Croix-Rouge a soumis à votre attention les Rapports annuels et le Rapport résumé pour la période 1952 - 1956. Le présent Rapport provisoire pour le premier semestre de l'année 1957 complète cet exposé de notre activité dans l'intervalle des XVIIIème et XIXème sessions de la Conférence internationale de la Croix-Rouge.

L'examen de ces documents apporte, nous l'espérons, la preuve que le CICR travaille en vue de venir en aide aux victimes de conflits de formes multiples. Ces textes montrent la diversité et aussi l'ampleur des tâches assumées pendant ces cinq dernières années dans le monde entier et spécialement pendant les événements tragiques de Hongrie et lors du conflit de Suez. La compréhension des pouvoirs publics, la coopération de nombreuses organisations philanthropiques, une collaboration assidue des membres de la communauté internationale au sein de la Croix-Rouge soulignent la grande portée de cette oeuvre.

Un long chemin a été parcouru depuis la fondation de la Croix-Rouge il y a près d'un siècle. Il reste encore beaucoup à accomplir pour soulager la détresse humaine : dans des domaines qui embrassent toutes les formes ou presque de la souffrance, la bonne volonté n'est pas suffisante; il faut pouvoir disposer de vastes ressources à la mesure des besoins.

Dans d'autres champs d'activité - qu'il s'agisse de la protection juridique des populations contre certains effets de la guerre, de l'assistance aux détenus politiques, du développement de notre action pour donner aux Conventions de Genève dans leur version étendue et révisée de 1949 un caractère universel - des progrès significatifs ont été marqués également : ceux-ci permettront au CICR et à la Croix-Rouge internationale de poursuivre leur mission strictement humanitaire avec le maximum de chances de succès.

La qualité des résultats obtenus avec les moyens dont nous disposons actuellement est la conséquence de l'effort soutenu par nos prédécesseurs pour donner à notre organisation une base solide. Elle témoigne aussi de l'expérience et du dévouement de ceux qui servent aujourd'hui le CICR, en complète unité de pensée et d'action, au siège de Genève comme dans les délégations hors de Suisse. Leur zèle et leur idéal, à tous les degrés de la hiérarchie, ont permis, le moment venu, de porter une assistance toujours plus efficace aux victimes des événements. Elle ~~est~~ due aussi à une administration très souple, qui tient compte de tous les aspects de situations appelées à évoluer de plus en plus rapidement.


Léopold Boissier
Président

LES GRANDES ACTIONS D'URGENCES .

Hongrie. Le rapport annuel 1956 a mis l'accent sur une des plus importantes actions de secours matériels de l'après-guerre, effectuée au cours des derniers mois de l'année en faveur de la population hongroise.

Pendant le premier semestre de 1957, le CICR a continué cette assistance conformément aux accords passés avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge et les Autorités hongroises, et l'Organisation des Nations Unies. Elle fut rendue possible grâce au mouvement de solidarité qui s'est manifesté dans le monde entier et principalement parmi les Sociétés nationales de la Croix-Rouge qui ont recouru à l'entremise du CICR. Celui-ci n'ignore pas que certains gouvernements et sociétés nationales ont apporté également une aide directe importante à la Hongrie. Les efforts de tous ont ainsi permis de conjurer une grave crise, en parant aux besoins matériels les plus urgents.

Les principaux aspects de cette activité sont relatés dans un Rapport d'ensemble sur l'action de secours en Hongrie, octobre 1956 - juin 1957. Ce document, spécialement établi à l'intention des membres des délégations à la Conférence internationale de la Croix-Rouge, est déposé sur le Bureau de la Conférence. Il sera communiqué ultérieurement aux gouvernements membres des Nations Unies et aux institutions qui ont participé à ces opérations. Notons, en passant, que le total des fiches signalétiques de réfugiés hongrois reçues à Genève, s'élevait à 250.000 au 30 juin.

Egypte. Le précédent rapport a rendu compte également de façon détaillée de l'action de secours entreprise par le CICR en relation avec les événements du Proche-Orient et avec l'accord nécessaire des Parties au conflit.

Depuis la fin des hostilités, les délégués du CICR ont continué d'apporter l'assistance de la Croix-Rouge internationale: 1) aux prisonniers de guerre dont le rapatriement a été poursuivi

activement, sous son égide, en présence des forces des Nations Unies; les listes de militaires égyptiens décédés en captivité ont été transmises via Genève aux autorités égyptiennes, et les plis contenant les objets de succession remis aussitôt à l'Ambassade d'Egypte à Berne; 2) aux réfugiés et malades de Port-Saïd en faveur de qui d'importantes distributions de secours ont été effectuées; 3) à des ressortissants étrangers éprouvés par les événements, détenus ou internés, en vue d'améliorer leur sort et d'abrèger la durée de leur détention; 4) à des apatrides, juifs pour la plupart, dépourvus de protection naturelle, et que les circonstances ont contraints d'évacuer l'Egypte : au cours du semestre, le CICR a assumé leur transport en huit convois à destination de ports grecs et italiens; par la suite, la majeure partie ont continué leur voyage soit vers Israël, soit vers d'autres pays d'Europe, d'Amérique et d'Australasie.

Tableau I : Transports collectifs d'apatrides d'Egypte en Grèce et en Italie.

Désignation des navires	Destination	Départ	Arrivée	Nombre de passagers
MISR	Naples	2.1.57	6.1.57	967
MISR	Le Pirée	21.1.57	23.1.57	813
MISR	Le Pirée	8.2.57	10.2.57	808
MECCA	Le Pirée	4.3.57	6.3.57	1.113
MECCA	Le Pirée	20.3.57	22.3.57	933
MECCA	Le Pirée	8.4.57	10.4.57	793
MECCA	Le Pirée	11.5.57	13.5.57	608
CORINTHIA	Le Pirée	30.6.57		180

L'ASSISTANCE AUX DETENUS POLITIQUES ET AUX VICTIMES DE TROUBLES INTERIEURS.

Sur le plan strictement humanitaire, le CICR s'est encore efforcé d'apporter son assistance aux détenus politiques.

Le tableau II montre que du 1er janvier au 30 juin 1957, 153 lieux de détention ont été visités au lieu de 68 pour la période correspondante de 1956.

Les délégués du CICR ont examiné tous les aspects de la vie dans les établissements pénitenciers, centre d'hébergement, de triage et de transit, villages dits de "réhabilitation", ainsi que le régime de travail appliqué aux détenus. Nos représentants ont partout reçu des autorités les facilités nécessaires pour l'accomplissement de leur mission.

Les constatations formulées au cours de ces missions et les suggestions tendant à l'amélioration du régime de la détention ont fait l'objet de rapports qui ont été, selon l'usage, communiqués aux gouvernements intéressés.

Tableau II : Visites des lieux de détention

	1957	1956	
	Premier semestre	Premier semestre	Deuxième semestre
<u>Afrique</u>	<u>121</u>	<u>61</u>	<u>6</u>
Algérie	48	61	6
Kénya	73	-	-
<u>Moyen-Orient</u>	<u>7</u>	<u>1</u>	<u>30</u>
Chypre	3	-	-
Egypte	2	1	18
Israël	2	-	12
<u>Asie</u>	<u>1</u>	<u>3</u>	<u>3</u>
Corée	-	2	-
Japon	1	1	2
Malaisie	-	-	1
<u>Europe</u>	<u>24</u>	<u>3</u>	<u>10</u>
Allemagne, Rép.fédérale	14	-	-
" Rép.démocrat.	1	-	-
Autriche	-	-	1
Espagne	-	-	2
Grèce	8	3	5
Hongrie	-	-	2
Pologne	1	-	-
Total :	153	68	49

LES REGROUPEMENTS DE FAMILLES

Le tableau III donne une vue d'ensemble des opérations de regroupement de familles au 30 juin 1957.

Allemands de l'Est, "Volksdeutsche". Au cours du premier semestre, environ 48.000 personnes de souche allemande ont rejoint leur famille. Les mouvements ont été effectués de Pologne vers la République Fédérale Allemande et l'Autriche, en convois organisés (près de 46.000 personnes) ou à titre individuel; de Yougoslavie (1.642 personnes); de Hongrie, Roumanie et Tchécoslovaquie (environ 300 personnes). Ainsi, le nombre des bénéficiaires directs de ces mesures, qui au 31 décembre 1956 était approximativement de 142.000, s'élève, à fin juin 1957, à plus de 190.000 personnes.

Le rôle du CICR, qui a institué et développé cette action au cours des sept dernières années, diffère selon les cas. Lorsqu'il s'agit de "Volksdeutsche" de souche mélangée, de nationalité difficile à établir, c'est encore lui qui s'occupe de regroupements en étroite liaison avec les Sociétés de Croix-Rouge. En revanche, lorsqu'il s'agit de ressortissants allemands en provenance notamment de Pologne, ce sont les Croix-Rouges nationales allemandes et polonaise qui en assument la responsabilité tout en tenant le CICR au courant. Le déroulement des opérations varie aussi d'un pays à l'autre. Dans certains, la plupart des familles ont pu être réunies. Dans d'autres, quelques milliers de familles Volksdeutsche attendent encore depuis la fin de la guerre leur regroupement, soit dans le pays même, soit à l'étranger.

Grecs. Grâce à l'activité conjointe du CICR et des Croix-Rouges intéressées, les ressortissants grecs ont quitté la Roumanie au début de l'année. Il s'agissait de 20 adultes et de 2 enfants, qui se sont rendus en Australie.

Yougoslaves. L'étude des cas signalés par la Croix-Rouge Yougoslave se poursuit en liaison avec diverses sociétés nationales.

Dans d'autres pays, des regroupements sont aussi en voie de réalisation en Corée, notamment, où des pourparlers engagés par le CICR sont en cours.

Tableau III : Statistiques générales des regroupements de familles

au 31 décembre 1956	142.864
au 30 juin 1957 :	
Grecs	22
Allemands de l'Est, et "Volksdeutsche"	48.000
Yougoslaves	-.-
Total à la fin du premier semestre 1957	190.886

LES SECOURS : MESURES D'ASSISTANCE MATERIELLES ET FINANCIERES

La transmission et la distribution des secours fournis par des tiers, notamment en cas de conflit, rentrent dans les attributions traditionnelles du CICR. Celui-ci doit être prêt à assumer son rôle d'intermédiaire neutre en tout temps; c'est ainsi qu'il s'enquiert des besoins, recherche des donateurs et s'efforce de faire reconnaître par toutes les parties le principe d'une répartition aussi équitable que possible, proportionnellement aux besoins.

Le CICR a été chargé pendant la période qui fait l'objet de ce rapport provisoire, de l'exécution de nombreux programmes de secours, allant de l'envoi de quelques paquets de vêtements et colis alimentaires à la gigantesque entreprise de transport, d'entreposage, et de distribution en faveur de la

population hongroise. Des envois appréciables ont été faits aussi en Egypte, où le CICR a servi d'intermédiaire pour l'assistance sur/^{CP}plan aux apatrides et pour leur sortie du pays; dans d'autres régions d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie où, en raison des circonstances, il a distribué des secours à diverses catégories de personnes. Au Maroc notamment, il a entrepris une action de secours d'urgence en faveur des réfugiés algériens se trouvant dans la région d'Oudjda, celle-ci a été alimentée tant par les fonds propres du CICR que par des dons recueillis par lui à cet effet. De plus, son action traditionnelle a été continuée en Grèce en faveur de la population civile et de détenus politiques, ainsi qu'en plusieurs pays d'Europe, notamment au bénéfice d'invalides de guerre.

Le tableau IV montre quelle a été la répartition des secours pendant ce semestre, par pays et par catégories de bénéficiaires. (1)

Tableau IV. Etat résumé des secours (en francs suisses au 30 juin)

REPARTITION PAR PAYS :

Algérie	30.000
Chypre	10.000
Corée	58.000
Egypte	1.061.000
Grèce	210.000
Hongrie	59.700.000
Italie	11.000
Maroc	260.000
Népal	3.000
Tunisie	7.000
Divers	8.000

Total pour le premier
semestre Frs. 61.358.000

(1) Les chiffres définitifs seront publiés dans le Rapport 1957.

DISTRIBUTION PAR CATEGORIES DE BENEFICIAIRES

Malades, sinistrés et personnes en détresse . . .	59.735.000
Réfugiés et apatrides	1.291.000
Détenus, internés et personnes assignées à résidence	308.000
Blessés, invalides et prisonniers de guerre . . .	24.000
<hr/>	
Total pour le premier semestre Frs.	61.358.000

PERSONNEL SANITAIRE VOLONTAIRE

La contribution du CICR à la préparation du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les Sociétés de la Croix-Rouge et la Ligue, est une des tâches importantes découlant de ses statuts.

Ainsi, au cours du semestre, le CICR a apporté encore tous ses soins à la formation du personnel sanitaire volontaire dans le domaine des principes de la Croix-Rouge et des Conventions de Genève. Dans ce cadre, on rappellera à l'attention des délégués des Gouvernements signataires des Conventions, ainsi que des Sociétés nationales, appelés à se réunir à la Nouvelle-Delhi, le rapport édité l'an dernier sous le titre Soins infirmiers. Organisation, recrutement et instruction du personnel professionnel et auxiliaire en vue de conflits éventuels. On soulignera aussi la publication, au début de cette année, d'une nouvelle brochure : Les infirmières et les Conventions de Genève. (1)

Le semestre examiné ici a été marqué par la seizième attribution de la Médaille Florence Nightingale aux infirmières et auxiliaires volontaires qui se sont signalées par leur dévouement dans des circonstances exceptionnelles. Les attributions n'en ont lieu que tous les deux ans. Le CICR a retenu les candidatures de 31 infirmières et auxiliaires volontaires présentées

(1) Les infirmières et les Conventions de Genève, par J.P. Schoenholzer, Genève 1957 - français, allemand et anglais.

par 22 sociétés nationales (en 1955, on comptait 28 lauréates de dix-sept nationalités). Nous reproduisons ci-dessous la liste des infirmières qui ont fait l'objet de cette distinction en 1957, avec l'indication de la Société de la Croix-Rouge à laquelle elles apportaient leur concours.

Liste d'attributions de la Médaille Florence Nightingale

<u>Sociétés nationales</u>	Mmes et Mlles :
Allemagne (Rép.féd.)	Régine Köhler, Cläre Port, infirmières diplômées.
Australie	Joan Abbott, infirmière diplômée.
Bolivie	Ana Maria Cermak, infirmière diplômée.
Canada	Helen G. McArthur, infirmière diplômée.
Chili	Maria Luisa Torres de la Cruz, infirmière volontaire.
Corée du Nord	Kuk Sin-bok, Li Myong-oo, infirmières diplômées.
Corée du Sud	Hyo Chung Lee, infirmière diplômée.
Danemark	Eva Lyngby, Zelna Mollerup, infirmières diplômées.
Etats-Unis	Elizabeth K. Porter, Marion W. Sheahan, infirmières diplômées.
Finlande	Sigrid Eleonora Larsson, infirmière diplômée et infirmière visiteuse.
France	Anne Valette, Jeanne Le Camus, infirmières diplômées.
Grande-Bretagne	Elizabeth Cockayne, infirmière diplômée.
Inde	Tehmina K. Adranvala, Ellen Lund, infirmières diplômées.
Irlande	Rosetta Sheridan, infirmière diplômée
Islande	Sigridur Bachmann, infirmière diplômée
Italie	Bice Enriques, infirmière diplômée, Mimy Rigat Macchi, infirmière volontaire.
Japon	Hisako Nagashima, Chiyo Mikami, infirmières diplômées.
Jordanie	Nabiha Salameh Wirr, infirmière diplômée.

Liban	Marcelle Hochar, Eva Hélou Serhal, infirmières diplômées.
Norvège	Martha Palm, infirmière diplômée.
Nouvelle-Zélande	Catherine Lynette Wells, infirmière diplômée.
Pakistan	Gladys Maure Hodgson, infirmière diplômée.

Les distributions des revenus des Fonds Augusta et Shôken, destinés à subventionner les Croix-Rouges nationales dans leurs oeuvres de secours du temps de paix, ont figuré dans le précédent rapport annuel.

LES CONVENTIONS DE GENEVE

La tâche permanente du CICR est de faire admettre de plus en plus et partout les principes qui ont donné naissance à la Croix-Rouge, de susciter et d'entretenir la volonté de les respecter, et de perfectionner le droit humanitaire.

Parmi ces activités d'ordre général, il faut souligner spécialement les interventions du CICR pour la reconnaissance, l'application et la diffusion des Conventions de Genève. Au cours de la période étudiée ici, six nouvelles ratifications ou adhésions ont été obtenues, portant à 66, au 30 juin 1957, le nombre des Etats Parties à ces Conventions. Depuis cette date, le Royaume-Uni a déposé auprès du Conseil Fédéral Suisse ses instruments de ratification, et la République démocratique de Corée a fait connaître son adhésion.

La liste au 30 juin est donnée au Tableau V ci-après :

Tableau V. Liste des Etats Parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949 au 30 juin 1957.(1)

No	Date	Pays	No	Date	Pays
	<u>1950</u>			<u>1954</u>	
1	31 mars	Suisse	33	10 fév.	Turkie
2	21 avril	Yougoslavie	34	29 mars	Libéria *
3	5 juil.	Monaco	35	15 avril	Cuba
4	21 sept.	Liechtenstein	36	10 mai	Union Soviétique
5	12 oct.	Chili	37	1 juin	Roumanie
6	9 nov.	Inde	38	22 juil.	Bulgarie
7	19 déc.	Tchécoslovaquie	39	3 août	Biélorussie
			40	3 août	Hongrie
			41	3 août	Pays-Bas
	<u>1951</u>		42	3 août	Ukraine
			43	11 août	Equateur
8	22 fév.	Saint-Siège	44	3 sept.	Rép.féd. d'Allemagne
9	7 mars	Philippines			
10	10 avril	Liban	45	26 nov.	Pologne
11	29 mai	Jordanie *	46	29 déc.	Thaïlande
12	12 juin	Pakistan			
13	27 juin	Danemark		<u>1955</u>	
14	28 juin	France			
15	6 juil.	Israël	47	22 fév.	Finlande
16	3 août	Norvège	48	2 août	Etats-Unis
17	17 déc.	Italie			
	<u>1952</u>		49	<u>1956</u>	
18	31 mars	Union Sud Africaine *	50	10 fév.	Panama *
			51	13 fév.	Vénézuéla
19	14 mai	Guatemala	52	14 fév.	Irak *
20	4 août	Espagne	53	15 fév.	Pérou
21	3 sept.	Belgique	54	22 mai	Libye *
22	29 oct.	Mexique	55	5 juin	Grèce
23	10 nov.	Egypte	56	26 juil.	Maroc *
			57	18 sept.	Argentine
			58	26 sept.	Afghanistan
			59	29 oct.	Laos *
	<u>1953</u>			30 nov.	Rép. démocr. d'Allemagne
24	21 avril	Japon *	60	28 déc.	Rép.pop.de Chine
25	17 juin	Salvador			
26	1 juil.	Luxembourg		<u>1957</u>	
27	27 août	Autriche			
28	29 août	Saint-Marin *	61	20 fév.	Iran
29	2 nov.	Syrie	62	11 avril	Haïti *
30	14 nov.	Rép. du Vietnam*	63	4 mai	Tunisie *
31	17 déc.	Nicaragua	64	27 mai	Albanie
32	28 déc.	Suède	65	28 juin	Rép.dém.du Vietnam *
			66	29 juin	Brésil
			67	-	Royaume-Uni
			68	-	Rép.dém.de Corée

* Les adhésions sont indiquées par un astérisque.

(1) Postérieurement à cette date, il convient de mentionner la ratification du Royaume-Uni (23 sept.) et l'adhésion de la République démocratique de Corée (27 août)

LE CICR ET L'OPINION

Des plans ont été élaborés pour informer l'opinion des aspects multiples de notre activité, en utilisant les moyens parlés ou visuels d'expression moderne, contacts personnels, conférence (1), publications, émissions radiodiffusées et télévisées, films.

On soulignera l'intérêt que les Croix-Rouges nationales portent à nos programmes radiophoniques. Lors des récents événements de Hongrie et de Suez, le CICR a diffusé quotidiennement en plusieurs langues des messages par radio, les circonstances ne permettant pas l'utilisation d'autres moyens de communication.

Pour la Journée universelle de la Croix-Rouge du 8 mai, une émission internationale de radiodiffusion préparée par le CICR, en liaison avec Radio Genève, a groupé les instituts émetteurs de 18 pays : Allemagne, République fédérale, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Espagne France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pakistan, Portugal, Suède, Suisse, Yougoslavie. De plus, une émission télévisée, en liaison avec la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la télévision suisse, a été composée à l'aide de documents authentiques recueillis par les Sociétés nationales en République fédérale allemande, en Belgique, en Norvège et en Suède et par les services d'actualités cinématographiques de plusieurs pays; ce film a été diffusé en Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France Grande-Bretagne, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Cette année de nouveau, à l'occasion du 8 mai, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné le rôle humanitaire important joué par la Croix-Rouge internationale. Nous

(1) Conférences de M. Léopold Boissier à la Convention du Rotary, Lucerne, 22 mai, et à la Séance inaugurale des Journées médicales de Bruxelles, juin 1957; de M. R. Gallopin à l'Assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge allemande, Sarrebruck, mai 1957, et de M. J. Pictet aux stagiaires du Département Politique Fédéral, Berne, juin 1957.

reproduisons comme d'habitude, in extenso, le texte de ce message:

"Il y a dix ans, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait à l'unanimité une résolution rendant un hommage universel à l'oeuvre des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et attirant l'attention des Etats membres sur l'importance qui s'attache à favoriser l'établissement de ces organisations nationales volontaires et de coopérer avec elles. Aujourd'hui encore, les Sociétés nationales ne cessent de gagner la reconnaissance d'innombrables êtres humains en poursuivant l'action noble et généreuse qu'elles ont entreprise pour répondre, dans les cas d'urgence, aux besoins de ceux qui souffrent.

Dans ce dixième message annuel publié à l'occasion de la "Journée Mondiale de la Croix-Rouge", le 8 mai, je suis heureux de constater que les Nations Unies et la Croix-Rouge se sont trouvées étroitement associées au cours de ces derniers mois, dans l'accomplissement de diverses tâches d'ordre humanitaire. En vertu d'un accord, le Comité international de la Croix-Rouge assure encore en Hongrie la distribution des secours obtenus grâce aux contributions en faveur du peuple hongrois. Dans le cadre de son action de secours aux réfugiés de Hongrie, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge est entrée en contact plus étroit avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Dans le Proche-Orient, le CICR a apporté son aide à l'Organisation des Nations Unies, lorsque celle-ci négocia et entreprit, cette année, le transfert des prisonniers de guerre.

J'aimerais saisir l'occasion que nous offrent ces expériences pour exprimer à la Croix-Rouge toute ma gratitude pour la compétence et le dévouement dont ses nombreux membres ont fait preuve au cours de notre travail en commun. Aux tâches entreprises en coopération avec les Nations Unies s'ajoutent d'innombrables exemples de l'activité bienfaisante déployée par la Croix-Rouge qui se porte, en cas d'urgence, au secours de ceux qui souffrent dans toutes les parties du monde. Je voudrais donc rendre à la Croix-Rouge un hommage sincère et profond, non seulement pour l'oeuvre qu'elle accomplit conjointement avec les Nations Unies, mais encore pour son dévouement traditionnel à l'humanité tout entière, dont la "Journée Mondiale de la Croix-Rouge" est la consécration universelle."

DELEGATIONS ET MISSIONS DANS LES DEUX HEMISPHERES

Le CICR a maintenu des représentations permanentes au Proche-Orient, en Afrique, en Amérique, en Asie, en Australie et en Europe. Au 30 juin 1957, il avait ainsi des délégués dans 28 pays. La plupart de ces représentants sont recrutés sur place au sein des communautés suisses à l'étranger et apportent leur concours au CICR à titre bénévole. Dans les autres pays où le

CICR n'a pas de délégués résidents, les activités de la Croix-Rouge internationale ont été maintenues et souvent développées au moyen de missions spéciales envoyées de Genève. Enfin, des observateurs du CICR ont pris part aux principales réunions, à l'Office européen des Nations Unies à Genève.

Situation par régions.- Au Proche-Orient le délégué général, M. David de Traz, est resté en liaison étroite avec les autorités et les Sociétés nationales qui étaient précédemment en relations régulières avec la délégation du CICR au Caire, pour l'accomplissement de ses tâches dans le cadre des événements de Suez et de leur répercussion dans les pays voisins. Il s'est rendu aussi à plusieurs reprises à Chypre pour des interventions humanitaires, en Arabie Séoudite, Irak, Jordanie et Soudan pour des échanges de vues sur des questions d'intérêt commun.

En Egypte, M. Maurice Thudichum dirigea effectivement la délégation du CICR au Caire où se trouve aussi M. Jaquet; leur activité s'est inspirée de la meilleure tradition des représentants du CICR.

M. Henri P. Junod, délégué-résident du CICR dans l'Union Sud-Africaine, a accompli une mission spéciale au Kénia avec le concours du Dr Gaillard venu de Genève. MM. C. Vautier et R. Vust ont été les représentants permanents du CICR au Maroc et en Algérie, où les événements ont provoqué en outre l'envoi des missions de MM. Pilloud, Schoenholzer, Gaillard et du Dr Gaillard. M. G. Senn, en Afrique centrale britannique a maintenu des contacts réguliers avec les sections locales de Croix-Rouge.

En Amérique, MM. A. Behn au Mexique, L. de Chambrier en Argentine, P. Gacon en Bolivie, E. Haegler au Brésil, W. Roethlisberger en Colombie, résidents permanents, ont entretenu les meilleurs rapports de travail avec les Gouvernements et les Sociétés nationales.

En Asie, le CICR a poursuivi son action humanitaire par l'entremise de ses délégués-résidents : MM. H. Angst, au Japon, P. Calderara, à Hong-Kong, E. Dickenmann en Thaïlande, A. Leuenberger au Vietnam, J. Mittner aux Philippines,

H. Pfrunder, en Malaisie, W. Salzmann en Thaïlande.

En Australasie, les délégués-résidents, MM. L. Bossard, en Nouvelle-Zélande, H. Schweizer en Australie, se sont employés à favoriser la diffusion et l'échange de documentation et d'informations sociales et ont participé à diverses actions de secours en faveur de réfugiés et d'apatrides.

En Europe, le délégué général du CICR pour l'action en Hongrie, M. G. Rutishauser (1) MM. E. Arbenz, en Espagne, L. Biaggi de Blasys et P. Burkhard en Italie, G. Joubert en Autriche, W. Michel, Dr J. de Morsier, P. Boissier, en France ont exercé une action des plus heureuses pour le développement des programmes d'assistance au cours de ce premier semestre. En outre, à Arolsen (Allemagne), MM. Nicolas Burckhardt et A de Cocatrix, ont continué leur activité à la direction du Service international de Recherches des personnes disparues.

Missions dans le monde

Janvier

Auschwitz	Examen des documents concernant les anciens internés (MM. Hoffmann et Jacquet).
Beyrouth	Mission générale du CICR au Moyen-Orient (M. de Traz).
Bonn, Dusseldorf	Mission concernant le Service international de Recherches, - Conférence de presse sur l'aide portée par le CICR à la population hongroise (M. Gallopin).
Bruxelles	Participation de la Croix-Rouge internationale à la préparation de l'Exposition de Bruxelles de 1958 (M. Melley).
Budapest, Vienne	Négociations pour l'action de secours à la population hongroise (MM. Gallopin et Meyer).
Genève	XIXe session du Conseil exécutif de l'Organisation Mondiale de la Santé (Dr Grasset, M. Schoenholzer, observateurs).

(1) voir Rapport d'ensemble sur l'action de secours en Hongrie, octobre 1956 - juin 1957, Genève, 1957.

IVe session du Comité exécutif du Fonds des Nations Unies pour le Secours aux Réfugiés - UNREF (MM. Gallopin, Coursier, Mme Mathez)
Session spéciale du Comité exécutif du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (Mme Mathez)

Février

Bonn Négociation. pour l'action de secours à la population hongroise (M. Gallopin).

Budapest, Vienne Mission présidentielle (M. Léopold Boissier).

Kénia Enquêtes sur les conditions d'existence dans les centres de réhabilitation au Kénia (MM. H.P. Junod, Dr Gaillard).

Londres Echanges de vues avec la Croix-Rouge Britannique (M. Borsinger)

New-York Négociations relatives à l'action de secours pour la population hongroise (MM. Michel et Meyer).

Prague Echanges de vues avec les dirigeants de la Croix-Rouge (M. Beckh).

Rabat Echanges de vues avec les autorités marocaines (M. Pilloud).

Rép. dém. allemande Entretiens au sujet des conditions de détention et visites d'établissements pénitentiaires (M. Beckh).

Mars

Bonn Echanges de vues avec les autorités allemandes (M. Beckh).

Budapest Négociations relatives au regroupement des familles hongroises dispersées (M. Guillermet).

Rép. féd. allemande Visites dans les centres de détention (M. Beckh)

Chypre Mission humanitaire et visites de lieux de détention (M. de Traz).

Athènes IX Congrès de l'Association des auditeurs de l'Académie de droit international de la Haye: Conférence sur le Projet de Règles du CICR (M. Coursier)

avril

- Budapest,
Dresde Echanges de vues concernant l'assistance aux
invalides hongrois (Mlle Pfirter)
- Genève Session de la Commission permanente de la Croix-
Rouge internationale, au siège du CICR
(Président Boissier, M. Siordet, vice-président)
VI Session du Comité intergouvernemental pour
les migrations européennes (MM. Gallopin,
Coursier, Beckh).
Ve Entretien sur le droit international médical
organisé par l'Association médicale mondiale
(MM. Pictet, Schoenholzer).
- Munich, Vienne Assistance aux "Volksdeutsche" (M. Beckh)
- Maroc Début d'une mission d'assistance aux réfugiés
algériens au Maroc (MM. Schoenholzer, Dr Othenin-
Girard).
- Vienne Mesures d'assistance à la population hongroise
(M. Gallopin).

Mai

- Algérie Visites dans les centres de détention
(MM. Gaillard, Dr L. Gaillard).
- Bruxelles-
Paris Entretiens avec les Croix-Rouges belge et
française concernant la radio-diffusion
(M. G. Kuhne)
- Francfort Entretiens relatifs à l'assistance aux réfu-
giés (MM. Gallopin et Wilhelm).
- Genève Xe Assemblée Mondiale de la Santé et Conseil
Exécutif de l'OMS (MM. Grasset, Olgiati, obser-
vateurs)
Conférence sur le problème des réfugiés organi-
sée par la Conférence des Organisations non
gouvernementales intéressées aux migrations
et par la Conférence permanente des O.N.G.
s'occupant des réfugiés (MM. Olgiati, Coursier,
Beckh, Mme Mathez).
Congrès de la Fédération internationale pour la
protection des populations (M. Wilhelm, obser-
vateur).
- Karlsruhe Echanges de vues avec les autorités allemandes
sur le régime pénitentiaire (M. Beckh).
- Rome XIème Congrès du Conseil international des
Infirmières (Mlle Pfirter)
- Sarrebruck Assemblée générale de la Croix-Rouge allemande
(M. Gallopin).

Soudan Entretiens avec les autorités à Khartoum
(M. de Traz)

Wiesbaden IVème Congrès international de Protection
civile (M. Wilhelm).

Juin

Arolsen, Bonn Session de la Commission pour le Service Inter-
national de Recherches (M. Pilloud)

Bruxelles XXIème Session des Journées médicales
(M. le Président Boissier)

Genève Vème Session du Comité Exécutif du Fonds des
Nations Unies pour le Secours aux Réfugiés
(MM. Coursier, Beckh, Mme Mathez).
VIIème Conférence générale des Organisations
consultatives non gouvernementales (M. Coursier).

Jordanie Mission auprès des Autorités à Amman
(M. de Traz)

La Haye Visite présidentielle (M. le Président Boissier).

Tunisie Assistance aux réfugiés algériens en Tunisie
(Dr Krieg).

Vienne Visite à la Délégation du CICR pour l'assistan-
ce à la population hongroise (Dr Marcel Junod).

Zurich Assemblée générale des délégués de la Croix-
Rouge Suisse (Professeur Max Huber, Président
d'honneur du CICR, M. Bodmer, vice-président).

Des missions importantes sont prévues au cours du second semestre, en Asie et en Australasie.

LES SERVICES TECHNIQUES

Il convient aussi de souligner l'importance d'un certain nombre de services techniques : traduction, enregistrement et expédition du courrier, archives : tous ceux qui travaillent à ces postes doivent s'adapter instantanément aux circonstances qui sont le reflet de la conjoncture mondiale, pour permettre aux diverses sections du secrétariat d'accomplir leur tâche.

De nombreux documents ont fait l'objet de traductions. Pour ces travaux, 37 langues furent utilisées, savoir les langues parlées de 34 pays, l'idiome appelé yiddisch, une langue morte,

le latin et une langue internationale conventionnelle, l'esperanto. En voici l'énumération dans l'ordre alphabétique : Afghan, albanais, allemand, anglais, arabe, arménien, biélo-russe, bulgare, danois, espagnol, esperanto, esthonien, finnois, français, géorgien, grec, hébreu, hongrois, islandais, italien, japonais, latin, letton, lithuanien, néerlandais, norvégien, pakistanais, polonais, portugais, roumain, russe, serbo-croate, slovaque, suédois, tchèque, ukrainien, yiddisch.

Le volume du courrier reçu et expédié du commencement de l'année à la fin du mois de juin 1957 a été de 736.908 pièces enregistrées au siège de Genève. (120.199 pour la période correspondante de 1956). L'augmentation de 616.709 représente le considérable accroissement d'activité au cours du premier semestre de l'année dû notamment aux événements de Hongrie et de Suez.

Parmi les éléments de ce courrier figurent lettres, cartes, télégrammes et plis divers; la documentation relative aux activités traditionnelles du CICR en fonction des conflits anciens ou récents : requêtes de particuliers pour la recherche des disparus, demandes de renseignements et d'enquêtes, listes de détenus, de prisonniers libérés, hospitalisés, décédés, attestations de captivité, de résidence, d'hospitalisation, fiches de disparus, pièces d'état-civil en original ou en copie, objets personnels ayant appartenu à des militaires, ou anciens militaires décédés ou disparus, etc.; spécialement pour le semestre envisagé : fiches signalétiques et listes de réfugiés, messages familiaux, en relation avec les événements d'Europe centrale et du Proche-Orient.

Pendant cette même période, les principaux correspondants du CICR ont été : les Croix-Rouges (Comités centraux, Sociétés et sections nationales, représentants des Croix-Rouges nationales auprès du CICR, délégations du CICR à l'étranger); les Gouvernements (administrations publiques, services nationaux chargés de la santé publique, des secours, de la protection civile, ^{les} représentations diplomatiques et consulaires en Suisse et de la Suisse à l'étranger, ainsi que les délégations permanentes auprès des institutions internationales à Genève); les institutions inter-

nationales, organisations gouvernementales et non gouvernementales; les principaux experts du droit des gens, du droit de la guerre; les grandes oeuvres confessionnelles ou laïques; les universités, les bibliothèques, et les services de radiodiffusion.

REMARQUES RELATIVES AU PERSONNEL

Au cours de la période examinée, le CICR a tenu à offrir à ceux qui travaillent au siège central de Genève les moyens d'acquérir une expérience toujours plus grande des problèmes de notre époque. Comme les précédentes années, il a encouragé certains de ses collaborateurs à prendre part à des sessions organisées à l'étranger pour l'enseignement du Droit des gens; il s'est attaché aussi à développer la connaissance pratique des langues étrangères, et a institué à l'intention de ses collaborateurs, divers cours gratuits obligatoires. Ainsi, le CICR s'efforce toujours d'améliorer la qualité de son personnel en le tenant informé, autant qu'il est possible, de la nature du travail à accomplir.

Tableau VI : Volume du courrier

1.) Statistiques comparées pour 1957 et 1956 (premier semestre)

Répercussion des événements de HONGRIE et de SUEZ		1 9 5 7 (1er semestre)	1 9 5 6 (1er semestre)
+ 296.177	← Courrier reçu	353.397	57.220
+ 320.532	← Courrier expédié	383.511	62.979
+ 616.709	← TOTAL (1er janvier - 30 juin)	736.908 =====	120.199 =====

2.) Tableau comparatif pour les six premiers mois de 1957 et de 1956

Mouvement du courrier		JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	
	Arrivée	1957 1er sem.	84.946	75.394	73.947	67.886	26.645	24.579
		1956 1er sem.	10.676	8.872	9.394	9.585	9.453	9.240
+ 296.177	←	74.270	66.522	64.553	58.301	17.212	15.339	
+ 320.532	Départ	1956 1er sem.	9.599	10.746	10.605	9.546	12.210	10.273
		1957 1er sem.	104.616	79.923	73.569	66.025	33.448	25.930
	Total	1957 1er sem.	189.562	155.317	147.516	133.911	60.093	50.509
		1956 1er sem.	20.275	19.618	19.990	19.131	21.663	19.513
+ 616.709	←	169.287	135.699	127.517	114.780	38.430	30.996	

Tableau VII : Tableau comparatif de l'effectif du Personnel au Siège et dans les Délégations, aux 31 décembre 1952 - 30 juin et 31 décembre 1956 et 30 juin 1957

Année		en Suisse	hors de Suisse	TOTAL
1 9 5 7, au 30 juin	personnes rétribuées	192	17	209
	bénévoles	16	31	<u>47</u> 256 =====
1 9 5 6, au 31 décembre	personnes rétribuées	152	25	177
	bénévoles	24	30	<u>54</u> 231 =====
1 9 5 6, au 30 juin	personnes rétribuées	144	11	155
	bénévoles	14	29	<u>43</u> 198 =====
1 9 5 2, au 31 décembre	personnes rétribuées	243	11	254
	bénévoles	16	31	<u>47</u> 301 =====
Action de secours à la Hongrie				
Vienne et Budapest :				
période octobre 1956 - juin 1957		personnes rétribuées	120	
		bénévoles	<u>549</u>	
			<u>669</u>	
			=====	

Tableau VIII.- Institution affiliée: Le Service International de Recherches

Statistiques pour le 1er semestre 1957.

Cas en suspens au 30.XII.1956	46.150
au 30.VI. 1957	54.140
Enquêtes concernant des personnes déportées, internées, persécutées, réfugiées, (1)	
demandes reçues	18.484
rapports positifs envoyés	3.586
Certificats de décès,	
demandes reçues	17.954
certificats envoyés	753
Certificats pour l'obtention d'indemnité,	
demandes reçues	66.784
certificats envoyés :	
certificats d'incarcération	13.693
certificats de résidence	16.950
 Analyse de documents mis à la disposition du CICR pendant cette période :	
documents des camps de concentration	37.920 noms
" du temps de guerre	3.501 "
" d'après-guerre	154.872 "
Total	196.293 "
 Fiches classées au cours de la période :	206.500

(1) Nous ne mentionnons pas dans cette statistique provisoire les rapports intermédiaires et les rapports négatifs.

TABLE DES MATIERES

	Pages
1. Lettre du Président	3
2. Les grandes actions d'urgences	5
3. L'assistance aux détenus politiques	7
4. Les regroupements de familles	9
5. Les secours : Mesures d'assistance matérielles et financières	10
6. Personnel sanitaire volontaire	12
7. Les Conventions de Genève	14
8. Le CICR et l'opinion	16
9. Délégations et missions dans les deux hémisphères	17
10. Les services techniques	22
11. Remarques relatives au personnel	24

TABLEAUX : I. Transport d'apatrides évacués d'Egypte par le
CICR - II. Visites des lieux de détention - III. Sta-
tistiques générales des regroupements de familles -
IV. Etat résumé des secours, répartition par pays,
distribution par catégories de bénéficiaires -
V. Liste des Etats Parties aux Conventions de Genève -
VI. Volume du courrier - VII. Tableau comparatif de
l'effectif du personnel au siège et dans les délégations.
VIII. Institution affiliée : le Service international
de Recherches - Statistiques du premier semestre.

- - - - -

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
à Genève

- MM. MAX HUBER, docteur en droit, ancien président de la Cour permanente de justice internationale, président d'honneur (1923) (1)
- LEOPOLD BOISSIER, docteur en droit, professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien secrétaire général de l'Union interparlementaire, président (1946)
- JACQUES CHENEVIÈRE, docteur ès lettres h.c. (1919)
- Mlle LUCIE ODIER, ex-chef du Service des infirmières-visiteuses de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse (1930)
- MM. CARL J. BURCKHARDT, docteur en philosophie, ancien ministre de Suisse en France (1933)
- MARTIN BODMER, docteur en philosophie h.c., vice-président (1940)
- ERNEST GLOOR, docteur en médecine (1945)
- PAUL CARRY, docteur en droit, professeur à l'Université de Genève (1946)
- EDMOND GRASSET, docteur en médecine, professeur à l'Université de Genève, directeur de l'Institut d'hygiène (1946)
- PAUL RUEGGER, ancien ministre de Suisse en Italie et en Grande-Bretagne, membre de la Cour Permanente d'Arbitrage (1948)
- HENRI GUISAN, général, ancien commandant en chef de l'armée suisse (1948)
- ALFREDO VANNOTTI, docteur en médecine, professeur à l'Université de Lausanne (1949)
- RODOLFO OLGIATI, ancien directeur du Don suisse (1949)
- Mlle MARGUERITE VAN BERCHEM, ancien chef de service de l'Agence centrale des prisonniers de guerre (1951)
- MM. FREDERIC SIORDET, avocat, conseiller du Comité international de la Croix-Rouge de 1943 à 1951, vice-président (1951)
- MARCEL JUNOD, docteur en médecine, délégué du Comité international de la Croix-Rouge de 1935 à 1946 (1952)
- GUILLAUME BORDIER, ingénieur dipl. E.P.F., M.B.A. Harvard, banquier (1955)

(1) Les années indiquées dans les parenthèses désignent les dates de nomination des membres du Comité international.

Direction

MM. ROGER GALLOPIN, docteur en droit, directeur exécutif
JEAN S. PICTET, docteur en droit, directeur des Affaires
générales

EDOUARD de BONDELI, sous-directeur, Services financiers
et administratifs

CLAUDE PILLOUD, sous-directeur, Service juridique.
